



# Neuvy-deux-Clochers

17 janvier 2012 de 18h30 à 21h

## Atelier N°1

# « PATRIMOINE »

## Compte-Rendu de la réunion



# Déroulement de la séance

- - *5mn*- Introduction par Paule Bastidon
- - *1h10*- Travail en groupe : A partir de l'examen de quelques photos, quels principes simples peuvent être retenus ?
- - *40mn*- Restitutions du travail des groupes
- - *15mn*- Analyse du questionnaire et retour des observations écrites des habitants
- - *15mn*- Débats
- - *5mn*- Conclusion : Monsieur le Maire et Paule Bastidon

Fin à 21h



# Création de 2 groupes de travail

- Groupe de travail 1, dans la salle du conseil :
  - 8 personnes :
  - 1 animateur : Etienne Zawislak (DDT18)
- Groupe de travail 2, dans la salle annexe :
  - 7 personnes :
  - 1 animateur : Yves Duparquet (DDT18)
- Observateurs :
  - Mme Paule Bastidon (adjointe)
  - M. Patrick Aymard (DREAL)

# Examen de quelques photos 1/4

Groupe de  
travail 1



## Photo 1 :

Espace, nature, liberté, beau point de vue, absence de ligne HT, d'usine



## Photo 12 :

Belle restauration du patrimoine, de qualité, (ressemble à une maison des Poteries...)

Bonne intégration dans le site

Environnement boisé (rappelle la montagne)

# Examen de quelques photos 2/4 :

## Groupe de travail 1

### Photo 2 :

Harmonie, équilibre entre espace agricole et urbanisé, houches & bourg préservés

Habitat traditionnel, régional

Ensemble des matériaux pour réaliser une maison issu de la région (sauf l'ardoise)

Fermes, haies et arbres fruitiers insérés dans le bourg

Village multi-rues

Cimetière à l'écart du bourg

Système de récupération des EU par lagunage

Maisons construites sur des courants d'eau.



# Examen de quelques photos 3/4 :

## Groupe de travail 1



### Photo 17 :



Maisons proches les unes des autres

Maisons à étages avec beaucoup de couleurs primaires, vives

Maisons « containers », en ferraille (caissons) en fond de jardin - Maisons « robot », duplicables

Panneaux solaires et verdure non intégrés

Photo caricaturale

7



### Photos 7 & 4 :

Parfaite intégration de la tour de Vesvres par sa présence « éternelle », repère visuel « naturel », symbole de la commune de Neuvy-deux-Clochers

Principes à retrouver dans le projet d'éco-quartier

# Examen de quelques photos 4/4 :

## Groupe de travail 1



### Photo 6 :

Sécurité du lieu

Milieu de métal, de goudron, à angles droits : univers masculin ...

Absence du végétal



### Photo 11 :

Grand toboggan, avec beaucoup de goudron sans accroche et sans abri

Semi homogénéité du bâti

Petits passages derrière la « première » façade

Végétation sur le trottoir

Absence de bâti neuf, de fil électrique et de trottoir

# Examen de quelques photos 1/5 :

## Groupe de travail 2



### Photos 9 & 14 :

Activités publiques

Activités artistiques

Intérêt historique (Tour de Vesvre)



Activités populaires (non élitistes), marquées par le Festival « Seul au monde »,

Fraternité (présence des enfants, lien intergénérationnel)

# Examen de quelques photos 2/5 :

## Groupe de travail 2



### Photos 3 & 17 :

Calme et cadre de vie

Photo choc (nouvelles technologies non intégrées, couleurs vives, répétitivité)

En contradiction avec l'architecture locale (qu'il faut préserver)



# Examen de quelques photos 3/5 :

Groupe de  
travail 2



## Photos 4 & 20 :

Verticalité dérangeante

Vigilance à l'hétérogénéité et aux angles saillants

Intégration dans un site et non un lotissement inséré

Rondeur du paysage local et présence de l'eau, la création paysagère est primordiale

Respect de l'architecture vernaculaire

Minimum d'empreinte



# Examen de quelques photos 4/5 :

Groupe de  
travail 2



**Photos 1 & 18 :**

Campagne

Préserver l'existant



# Examen de quelques photos 5/5 :

## Groupe de travail 2



### Photos 5 & 7 :

Architecture locale et vernaculaire

Attention à un éco-quartier trop répétitif





# Synthèse des groupes 1/2

## A) Le constat :

- Positionnement géographique à la fois intéressant et pénalisant
- Patrimoine naturel : « Vert » dominant, point de vue, qualité paysagère, harmonie, rondeur,
- Patrimoine architectural : Architecture vernaculaire (pierre, matériaux locaux), réhabilitation de qualité,
- Patrimoine culturel : Histoire (Tour de Vesvre), artistes (potiers), vie associative (fraternité, liens intergénérationnels),

## B) Ce qui a été proposé pour le « Champ du Four » :

- Du rythme : maisons semi-accolées,
- De la « fantaisie » : être créatif sur l'aménagement, sur l'environnement et sur le bâti
- Des relations avec le reste du territoire : connections à la tour de Vesvre - Cathédrale de Linard – La Borne aux hameaux, par des liaisons (chemins nourriciers ?)
- De la perméabilité : un verger « conservatoire », un espace commun, des activités,
- De l'intimité
- Des structures d'accueil pour artisans, potiers, type gîte, autres?...
- D'être le démonstrateur de ce qui est possible de faire dans les autres hameaux,
- De rendre pérenne le projet par son insertion « spatio-historico-temporelle »
- De définir le pour qui ?



# Synthèse des groupes 2/2

## C) Ce qui a été écarté pour le « Champ du Four » :

- Construction non vernaculaire, couleurs, R+2, angles droits, prépondérance du minéral, ennui visuel
- Nouvelle technologie non intégrée

## D) En conclusion :

Les débats ont permis de dépasser le périmètre du projet et de mesurer les liens existants et/ou à créer entre le champ du four et le reste de la commune.

Le constat est unanime : le cadre de vie de Neuvy-deux-Clochers est remarquable du point de vue environnemental (harmonie paysagère, qualité, architecturale...) et culturel (historique, artistique, solidarité, intergénérationnel...). Un sentiment de liberté et de fraternité se dégage dans la commune et il faut le préserver en favorisant la « fantaisie » et les relations humaines dans l'élaboration de l'éco-quartier.

**Le « Champ du Four » devra se voir de l'extérieur et se vivre de l'intérieur**



# Synthèse des réponses au questionnaire

## Patrick Aymard restitue une synthèse des réponses au questionnaire

- Il devra être mieux explicité le fonctionnement du comité de pilotage, organe qui doit se mettre en place pour bien organiser le processus de concertation qui est lancé
- Il existe une certaine satisfaction de bien vivre en milieu rural avec parfois des difficultés d'intégration
- Une certaine prudence apparaît vis à vis des aspects nouveaux de l'éco-quartier, tant du point de vue « Environnement » que « Social »
- Il est proposé beaucoup de pistes (à creuser ?)
- Beaucoup de questionnements sont soulevés. C'est naturel car le projet est en construction.



# Questions diverses

- Une étude des courants d'eau est déjà réalisée sur le « Champ du Four ». D'autres études plus complexes (études telluriques et autres) qui font appel à des connaissances géobiologiques pourraient être envisagées.
- M. Patrick Aymard rappelle que ces études ne sont pas obligatoires du point de vue réglementaire, mais qu'elles seront peut être un atout pour cet éco-quartier.



# Conclusion par Mme Bastidon

Mme Bastidon remercie l'ensemble des participants et nous donne RV au 21 février 2012 pour le prochain atelier. Le thème abordé sera précisé ultérieurement.